

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 5 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre le cinq du mois de novembre à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 30 octobre 2024

19 présents + 5 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Maryse CHARRIER, Sylvie NOBLET-HORTET, Viviane CHABAUTY, Huguette ROUSSEAU, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD,
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : /
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

5 pouvoirs :

- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Lucette ROCHER a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Hélène MARSAULT a donné pouvoir à Dominique GUILBOT

Excusés : Maryse BARIGAULT, Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU Hélène MARSAULT, Pascal BIRONNEAU, Fabrice DURAND

Absents : Frédéric PARTHENAY, Sébastien FAURE, Mathias DIXNEUF

Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance

=====

**FINANCES
Radio Val d'Or – Attribution de subventions**

L'association Radio Val d'Or sollicite le versement de la subvention de la CCAVT pour les années 2023 et 2024 pour un montant de 6 500€ pour chaque année (montant identique à celles des années précédentes), conformément à la convention signée avec l'association le 14 juin 2017.

- Vu les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet,
- Vu les demandes de subvention proposées,
- Vu la convention signée entre les parties le 14 juin 2017 par délibération du Conseil Communautaire n°D2017-053 en date du 13 juin 2017
- Considérant les documents fournis : les bilans financiers et comptes-rendus d'activités,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ D'accorder les subventions 2023 et 2024 à l'Association « Radio Val d'Or » comme suit :

Années concernées	montants
Année 2023	6 500€
Année 2024	6 500€

- ▶ D'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette délibération

Fait et délibéré, à Airvault, le 6 novembre 2024
Et ont signé Le Président et Le Secrétaire

Le Secrétaire de séance,
Alain JEZEQUEL,

Le Président,
Olivier FOUILLET,

AR-Préfecture

079-200041416-20241108-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 08-11-2024
Publication le 08-11-2024

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48